



Mairie
55 rue des Ecoles
48220 Pont de Montvert – Sud Mont Lozère

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt six février, l'assemblée régulièrement convoquée le 26 février 2024, s'est réunie sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Olivier MALACHANNE, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Lucie BONICEL, Julie DELES, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Sophie BOISSIER.

Représentés : Cyril DJALMIT par Michèle BUISSON.

Excusés : Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Gilles MERCIER.

Absents :

Secrétaire de séance : Christelle FOLCHER.

Adoption du dernier compte rendu : unanimité des membres présents.

Information : formation brûlages pastoraux à l'adresse des agriculteurs organisée par l'État, qui se déroulera vendredi à Florac. Une communication sera faite sur Facebook d'ici la fin de la journée.

Délibération :

- Subvention exceptionnelle pour Passe Montagne : oubli 2023 pour financer le spectacle *Pierre et le Loup*.
- Petit Patrimoine : plan de financement. Les projets prévus sont :
 - Four du Viala
 - Fontaine du Viala
 - Fontaine de la Vialasse : 30 040 €
 - Fontaine de Grizac : 7 694.50 €
 - Moulin de Saint Maurice de Ventalon : 13 162,50 €

Toitures en chaume : fontaine de Villeneuve et Moulin de l'hôpital : 7 413 et 7 896

90 951 € HT dont 40 % subvention département et 20 % PNC et 20 % Région

Adressage : plan de financement pour la commande des plaques et panneaux de noms de rue, en acier émaillé

> 60% de subvention de la DETR au titre de la sécurité des personnes

Caserne de pompiers tranche 1 : réfection de l'intérieur de la caserne pour un montant de 71 781 €

> subvention : 40 % département

> 40 % DETR

Monument aux morts :

Présentation du projet : difficulté de déplacement du menhir

Route barrée de 9 h à 15 h

Un jeudi fin mars ou début avril ou en octobre

Chiffrage en cours

Subvention DETR, Département, Onac et Bleuet

Allotissement des terres communales de l'ancien sectionnal de Salarials : ajourné. Reporté au prochain conseil municipal.

Participation au transport scolaire 2022/2023 : 20 % du coût moyen d'un élève transporté (soit 2 602 € / élève), donc 520 € / élève. Nous avons 38 élèves qui ont utilisé le transport scolaire. La participation de la commune s'élève donc à 19 760 €.

Emprunt pour les travaux du camping :

400 000 €, 20 ans 4.48 %

Indemnités des élus

Programme voirie :

Enrobé devant les garages / pompiers 26 270 € HT

VC du Tronc : 600 m : 28 000 €

Les Rouvières : 550 m : 25 000 €

L'Hermet : emplois partiels, 4 000 € !

Accès à la Brousse : enrobé à chaud, 10 480 € !

VC Montgros : 400 m, 16 370 € !

Rieumal : 1.3 km, 40 969 €

Traversée du Masmin : 7 000 € !

VC du Masmin : 4000 € d'emplois partiels !

enveloppe de 75 000 €

Step : les agents techniques ont vidé les boues de la station du Pont de Montvert, cette année.
Il faudra contrôler les pompes immergées cette année.

Caguefer : dernière situation déposée.

La Barthe : pierre dangereuse à enlever

Un bar à vin avec restauration ouvrira à Fraissinet

Nous avons réalisé un **achat mutualisé avec la commune de Florac** d'une machine pour réaliser en régie le marquage au sol des routes, pour un total de 14 000 € d'investissement.

Commission association pour l'attribution des subventions le 5 mars. Les montants seront proposés au vote lors du prochain conseil.

Salon de coiffure : il est nécessaire de déménager le salon le temps des travaux de la mairie et de l'ancienne poste. Le salon de coiffure retournera dans un local équivalent à l'issue des travaux.

École : les agents communaux ont totalement remplacé les néons du bâtiment par des ampoules led.

Police de la publicité transférée par l'État aux communes.

Monsieur le Maire a rencontré l'associée de Philippe Chétail, Léa, qui vit à l'Hermet. Il fait un retour au conseil s'élargissant sur les questions soulevées par les problématiques de transmission des exploitations agricoles de la commune.